



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE CAVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOIS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT
(D. S. LAURENT)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$2.00
" " (Etats-Unis)... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR:
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION:
ANDRÉ MAGNANT

Annonces: 15 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales: 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LA PART DES CANADIENS-FRANÇAIS dans les services de l'Etat

Nous disions, la semaine dernière, que les commissions indépendantes et irresponsables au Parlement à qui l'on abandonne l'autorité et la gérance de nos principaux services publics, mettent le gouvernement dans une situation anormale et irrationnelle.

Ce qui se passe, actuellement, dans la réorganisation des différents départements des chemins de fer nationaux le démontre bien.

Voyez donc en quelle posture se trouve le gouvernement: On a remarqué sans doute que dans la longue liste des avocats, ou des gérants généraux des divers districts des chemins de fer nationaux, ne se trouve le nom d'aucun Canadien-français.

C'est aussi injuste que ridicule.

Or, le gouvernement n'a rien à y voir: la commission des chemins de fer nationaux est seule responsable de ces nominations.

Sans doute, les membres de cette commission allégueront qu'ils n'ont que réorganisé l'ancien personnel du Grand-Tronc et du Canadien-Nord. Toutefois, il n'y a pas dans ce prétexte une suffisante excuse pour frapper d'ostracisme les Canadiens-français et les exclure totalement du nombreux personnel de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Personne ne croira, ne fût-ce qu'un moment, qu'on n'a pu trouver chez les Canadiens-français un seul homme compétent pour faire partie de cet important personnel soit comme avocat, soit comme gérant, ou comme fonctionnaire d'un autre genre.

On nous prêche sans cesse l'union, la concorde et le fair play. Partout et toujours les Canadiens-français donnent l'exemple; mais que fait-on, en certains quartiers, de tous ces grands mots et de ces beaux principes quand il s'agit de les mettre en pratique?

Les Canadiens-français constituent plus que le tiers de la population du Canada. On ne peut ni ne doit l'oublier.

Or, quand la commission des chemins de fer nationaux commet la grave erreur d'ignorer les Canadiens-français, le danger est que le peuple du Canada s'en prenne au gouvernement qui est censé être responsable vis-à-vis de lui de l'administration de la chose publique. Ce qui est une autre injustice, puisque, chose inconcevable mais exacte, le gouvernement n'a rien eu à faire dans les nominations qui émanent de la commission des chemins de fer nationaux.

En vérité, le gouvernement, dans les circonstances, se trouve placé entre l'enclume et le marteau. C'est là un des aspects étranges et très regrettables du système de la nationalisation des chemins de fer.

En tous cas, il est nécessaire de déclarer que le gouvernement King n'est pas responsable de l'injustice qui vient d'être commise à l'endroit des Canadiens-français; il est non moins nécessaire de protester contre cette injustice et de rappeler à la commission des chemins de fer nationaux qu'elle ne peut monopoliser en faveur d'une race les charges et les fonctions dont elle dispose. La justice et le bon sens le lui défendent.

0 0 0

Il est heureux qu'il se présente encore pour le gouvernement des occasions d'exercer son autorité et de rendre justice à tous les Canadiens sans distinction de races ou de croyances.

La minorité canadienne-française a des droits qui, nous le savons trop, ne sont pas toujours reconnus. Dans le service civil et dans les fonctions administratives nous n'avons pas souvent la part qui nous revient.

Ainsi, à l'heure qu'il est, les sous-ministres canadiens-français sont rares à Ottawa; nous croyons qu'il n'y en a qu'un! Pourtant, les sous-ministres occupent un rang de primordiale importance dans l'administration des affaires publiques.

C'est pourquoi l'on s'attend avec raison à ce que le gouvernement choisisse bientôt un Canadien-français comme sous-ministre des postes, position vacante depuis quelques mois. On mentionne plusieurs Canadiens-français qui seraient dignes de cette haute fonction.

Le gouvernement King se doit à lui-même et aux Canadiens-français d'accomplir cet acte de justice.

Il arrive, hélas! trop fréquemment que les nôtres sont frustrés dans leurs espoirs légitimes. Qu'il s'agisse de postes de confiance, d'avancement, de promotions: ils sont souvent mis de côté ou maintenus dans des positions inférieures quand ils ne sont pas cassés aux gages. Des chefs de département ou de faux experts, genre Griffenhagen, sont responsables de ces criantes injustices.

Ainsi, nous savons qu'un compatriote d'une compétence indiscutable et d'un mérite réel, M. Victor Gaudet, ancien inspecteur général des postes du district de Montréal, a eu à subir un traitement aussi humiliant que peu équitable sous le gouvernement Meighen. On lui a enlevé son titre et son rang pour en donner l'équivalent à un autre fonctionnaire sous qui se trouve maintenant M. Gaudet. Les grandes qualités, le labeur constant et l'expérience de M. Gaudet ne méritaient pas une telle déchéance et la rendent odieuse. Cette grave injustice a trop duré et le gouvernement King ne devrait pas tarder plus longtemps à la réparer.

Nous savons qu'il y a bien d'autres cas où les Canadiens-français ne reçoivent pas ce qu'ils méritent dans le service civil et dans l'administration en général.

Nous croyons qu'une attention toute particulière doit être accordée à cette question par le cabinet, notamment par les ministres canadiens-français.

Il ne s'agit pas de chauvinisme, de réclamations exagérées, de protestations outrées, non, il ne s'agit que de justice, d'équité et du droit strict des Canadiens-français d'exiger et de recevoir leur part, leur simple part, dans l'administration nationale.

JEP

Meli-Melo

Les sommes que nous devons ces pays

En avril 1919, a dit le ministre des finances, le gouvernement canadien a prêté à la Grèce, \$7,520,473. La Grèce n'a rien remis en capital, mais elle a fait les paiements d'intérêts suivants: le 24 août 1920, \$7,834; le 8 octobre 1920, \$53,160; le 15 janvier 1922, \$273,949; le 22 février 1922, \$141,327. Le taux de l'intérêt est de 5 1/2 pour cent.

En avril 1919 également, le Canada a prêté à la Roumanie la somme de \$20,449,104. Le gouvernement n'a encore reçu aucun paiement en capital ou en intérêts sur ce prêt. C'est le haut-commissaire canadien à Londres qui s'occupe de ces dettes et tente de les recouvrer en même temps qu'il l'intérêt.

Le charbon que nous importons

Le Canada a importé 2,676,063 tonnes de charbon anthracite des Etats-Unis, au cours de douze mois terminés le 31 janvier 1923. Ce charbon avait une valeur de \$23,364,988 et est entré en franchise. Pen-

dant la même période le Canada a importé 10,327,450 tonnes de charbon bitumineux américain, d'une valeur de \$37,578,581 et sur lequel on a payé \$4,680,116 de droits.

Les mines canadiennes ont produit pendant cette même période 42,000 tonnes d'antracite et 11,361,465 tonnes de charbon bitumineux et 3,524,000 tonnes de lignite. Au cours de l'année 1,526,106 tonnes de charbon canadien ont été exportés aux Etats-Unis.

Ces chiffres ont été donnés, ces jours derniers, à la Chambre des communes, par M. A.-B. Copp, secrétaire d'Etat.

M. Mackenzie King et la souveraineté du Parlement canadien

Au cours du débat sur le discours du trône, le premier ministre M. Mackenzie King, a déclaré qu'il ne pouvait communiquer aux Chambres le texte de la fameuse dépêche du 16 septembre, expédiée par M. Churchill et relative à l'éventualité d'une guerre avec la Turquie, parce que le gouvernement de M. Lloyd George et celui de M. Bonar Law l'avaient prié de traiter ce document comme confidentiel.

M. Mackenzie King a saisi cette occasion pour faire la déclaration suivante: "Nous croyons très fermement que si les relations entre les différents pays qui constituent l'Empire doivent conserver un caractère durable, elles doivent être assises sur la souveraineté absolue des Parlements de chacun de ces pays, particulièrement en tout ce qui touche à des questions pouvant entraîner à une participation aux guerres."

"Nous sommes résolus à nous arc-bouter sur ce principe que la guerre, qui affecte la vie et le bonheur de nos populations, ne peut être déclenchée par quelques individus, mais qu'elle relève de la juridiction exclusive du Parlement."

Contre l'hégémonie britannique

Le docteur Gustave Le Bon écrit dans les *Annales*:

"Il est douteux que l'entrée des Français dans la Ruhr nous enrichisse beaucoup. On peut considérer, cependant, comme certain que cette opération est la plus importante de celles réalisées depuis quatre ans. En nous installant solidement dans cette région, comme prétendait le faire l'Allemagne dans le nord de la France en cas de victoire, nous retarderons les tentatives de revanche germanique."

"Mais ce résultat n'est pas le seul. L'entrée dans la Ruhr marque pour la première fois la libération du joug britannique. Il était vraiment inacceptable d'avoir fait tuer quinze cent mille hommes et ruiné dix provinces pour remplacer l'hégémonie allemande par l'hégémonie britannique."

Errata

Dans le premier Saint-Jérôme de la semaine dernière, on est prié de faire les corrections suivantes:

Dans l'alinéa commençant par "Nous ne voulons pas...", lire: "S'éloigne de L'ESPRIT de notre gouvernement."

Un peu plus bas, lire: "Mais, pour LE REPRESENTANT du peuple", et non pour les représentants du peuple.

Pensées

Il y a deux façons d'ignorer les choses: la première c'est de les ignorer; la seconde c'est de les ignorer et de croire qu'on les sait. La seconde est pire que la première.

Victor Hugo.

J'aime les hommes faciles, faibles, si l'on veut, sur les choses indifférentes et dans le détail de la vie, et qui réservent leur fermeté pour les grandes occasions.

De Bonald.

Le mal qu'on dit de nous, si nous savons en profiter, fait sur notre âme ce que le soc fait sur la terre: il la déchire et la féconde.

Campagne.

LETTRE DE FRANCE

Ce qu'il ne faut pas oublier

Le traité de Versailles subit, aujourd'hui plus que jamais, un assaut passionné de la part des multiples offices de propagande établis outre-Rhin, et qui disposent de succursales établies dans le monde entier. Ce redoublement d'attaques est motivé par les opérations de la Ruhr, dont on ne saurait loyalement contester — quelque opinion que l'on ait à l'égard de l'opportunité et l'efficacité de ces opérations — qu'elles soient effectuées en stricte exécution du traité, étant donné les "manquements" répétés de l'Allemagne.

Oh! nous n'aurons pas la naïveté de pré-

tendre que le traité de Versailles échappe à toute critique. Nulle œuvre humaine n'y échappe, car nulle œuvre humaine n'est parfaite, surtout lorsque, par cette œuvre, il faut apporter une solution à des problèmes dont il semble bien, hélas! que l'ampleur doive, longtemps encore, dépasser les forces si limitées des humains. Ce n'est pas en vain que ceux-ci, pendant plus de quatre années, les uns pour satisfaire une ambition criminelle, d'autres en vertu d'une docilité coupable aux ordres des premiers, d'autres, enfin, pour résister à l'agression dont ils étaient victimes et sauver leur patrie menacée, se sont absorbés, épuisés, dans un effort tenace de destruction — et quelle destruction! — Aujourd'hui, alors qu'il s'agit de reconstruire, l'humanité semble égarée par la grandeur de la tâche.

Au reste, si l'on peut adresser des critiques au traité de Versailles, la France n'est pas la dernière qui ait quelque droit de le faire. Comment oublier, en effet, que, plus de quatre années après la fin des hostilités, la France en soit encore à lutter pour se voir les justes réparations qui lui sont si nécessaires? Car, non seulement les réparations ne sont pas régulièrement payées, mais on cherche toujours la solution définitive du capital problème.

Certes, la mauvaise volonté du gouvernement du Reich rend cette solution particulièrement difficile. Mais le traité n'eût-il pas dû prévoir le cas où, cette mauvaise volonté se manifestant, la France et la Belgique, les plus éprouvées par la guerre, devraient quand même toucher ce qui leur est dû et, répétons-le, ce qui leur est indispensable pour vivre, sans être amenées à s'efforcer d'obtenir satisfaction par leurs seuls moyens? M. Clémenceau lui-même, l'un des auteurs du traité, n'a pas caché, au cours de sa tournée aux Etats-Unis, combien la paix avait apporté d'amères déceptions à son vieux cœur français.

Mais, cela dit, peut-on oublier que le traité de Versailles, suivant le mot d'un Allemand, M. Hermann Ferhan, dans un article récent, a rompu avec la tradition diplomatique d'après laquelle les traités de paix étaient toujours établis sur la base des forces en présence, « pour ne plus invoquer que la seule justice comme légitimation des conditions imposées aux vaincus? » C'est en vertu de ce principe nouveau, écrivait M. Charles Gide, l'un des économistes français qui, pourtant, ont critiqué le plus librement le traité, que la paix de Versailles a libéré de la domination étrangère environ 50 millions d'hommes: Polonais, Tchèques, Alsaciens, Danois, Finnois, Italiens, etc. Non, cela ne s'oublie pas.

Lorsqu'une certaine presse dénonce donc le traité de Versailles comme injuste, elle oublie trop volontiers, pour les besoins de la cause que, dans sa partie essentielle, ce traité, en dépit de ses défauts, a été un puissant instrument de justice et de liberté, tel qu'on n'en a jamais connu.

La paix instable et imparfaite née si péniblement de la guerre mondiale pourrait et devrait sans doute s'améliorer de plus en plus dans cet esprit de justice et de liberté, même au profit des vaincus, mais à la condition que ceux-ci, qui furent les agresseurs, fissent preuve d'une bonne volonté entière à réparer le mal qu'ils ont fait, au lieu de s'obstiner dans leur attitude présente. En agissant ainsi, ce n'est pas seulement la plus stricte justice qu'ils serviraient; c'est leur intérêt national même bien compris... Hélas! ils semblent loin encore de le bien comprendre.

X. Y. Z.

Une éminente femme de lettres

MADAME HUGUENIN
"Madeleine"

Par ALFRED DECELLES FILS

J'arrive peut-être un peu tard, madame, pour célébrer vos mérites littéraires. Je ne puis que constater le fait accompli: vos succès nombreux et variés dans le domaine des choses de l'esprit, où l'amour du Vrai, du Bien et du Beau a sans cesse guidé votre marche ascensionnelle.

Chez vous, cet art de la littérature n'est point un accident du hasard: c'est une véritable vocation! Il y a eu un heureux concours de circonstances pour faire de vous une femme de lettres.

La fée du Rêve l'avait touchée de son aile.

C'est dans le somptueux décor de la Malbie que s'est écoulée l'enfance de Madeleine. Elle grandit en regardant cette belle nature et en écoutant l'éternelle symphonie des vagues qui s'orchestrait au loin, là-bas, au pied des hautes falaises.

Jeune fille, elle vécut dans la contemplation des scènes pastorales qui se déroulent quotidiennement dans cet incomparable paysage de montagnes qui constituent la verdoyante vallée de la rivière Malbaie.

Marche religieuse

Tandis que vos doigts blancs rêvaient, distraits et lents, J'ai rêvé, j'ai rêvé par vos doigts lents et blancs.

Ils erraient de langueur sur les lambris d'ivoire, Chantant un air qui chante encore dans ma mémoire.

Ils m'appelaient et s'en allaient, lents et distraits, Et leur murmure a dit que je vous adorais.

Doux comme un angélus que le soir berce et porte, Il a dit que la paix de mon âme était morte.

Long comme un angélus dans le soir qui s'endort, Il a dit que l'orgueil de mon âme était mort.

La paix, l'orgueil! Mes fleurs de deuil! Mon cœur s'effeuille. J'ai su vouloir. Mon cœur ne veut plus que je veuille.

Je reviens seul, j'ai tout perdu, par les chemins, Les chemins d'harmonie où m'ont guidé vos mains.

Je suis revenu seul des chemins d'harmonie. Et moi, qui vais souffrir par vous, je t'ai bénie.

Edmond HARAUCOURT

C'est au *Courrier de Rimouski* que se firent ses débuts dans le journalisme. De là, elle passa au *Temps*, d'Ottawa, vaillante petite feuille, maintenant disparue, que dirigeait alors feu Flavien Moffet. Madame Huguenin conserve un souvenir ému du rédacteur de ce journal, qui fut pour elle un excellent professeur. Mais c'est à la *Patrie* que "Madeleine" devait donner la pleine mesure de son beau talent de journaliste.

"Françoise," qui avait quitté ce journal, fut remplacée par "Madeleine". Qui ne se rappelle le brillant essor que prit la page féminine sous l'habile direction de la jeune *chroniqueuse*? Tous les jours, c'était un nouvel article, ou quelque délicieuse chronique, où se révélaient les mille et une facettes des nombreuses ressources de l'écrivain.

Femme de lettres, ah! oui, pour cela elle l'était jusqu'au fond de l'âme. Journaliste courageux, militant et triomphant! Journaliste, je le répète, c'est bien là son vrai titre dans le sens le plus large du mot: Son esprit alerte et facile possède toutes les qualités primordiales qui saisissent et fixent, dans son vif rapide, l'événement de l'actualité. Grâce à son style élégant, elle donne la permanence à un article d'ordinaire fugitif.

Son tempérament la prédispose admirablement au travail journalistique. Toujours la lutte est courageusement acceptée. Batailleuse tenace et vaillante, l'adversaire imprudent qui l'attaque a bonne chance de porter dans son flanc quelque flèche au cuisant souvenir. Généreuse quand même, souvent elle tend une main loyale à un combattant de la veille. Chez elle, point de fanatisme; par atavisme, elle ignore une foule de questions qui, trop fréquemment, hélas! séparent les hommes... et même les femmes! Diverses races se sont fusionnées en elle pour produire cette caractéristique largeur de vues.

A l'heure actuelle, la gracieuse directrice de la *Revue Moderne* occupe une situation brillante dans la littérature canadienne. Elle est une des figures les plus en vue de notre monde littéraire. Par ses livres, ses articles et ses chroniques, elle a facilement conquis les places élevées. Le *Péché de Madeleine* a tout de suite attiré l'attention sur elle et classé son auteur parmi nos meilleurs écrivains.

Le style de madame Huguenin est ce qu'il y a de plus moderne, tout en conservant une sobriété du meilleur goût. Sa personnalité est bien marquée. Elle a tout la: classiques et romantiques lui ont livré leurs secrets. Mais son admiration va tout droit aux modernes. Alphonse Daudet, Myriam Harry et la comtesse de Noailles sont ses auteurs de chevet. Marcelle Tynayre et Maurice Donnay occupent une place considérable dans sa bibliothèque.

"Madeleine", depuis le premier jour où elle rédigea un article, et même peut-être avant, a vué un culte tout spécial à la douce France. Elle l'aime d'un amour indéfectible. La France, de son côté, n'est pas restée indifférente à son égard, car à maintes reprises déjà, elle a su reconnaître les multiples actes de dévouement de notre distinguée femme de lettres. N'a-t-elle pas été épinglée sur sa noble poitrine les palmes académiques? Puis, à la suite de la grande guerre, ne lui conféra-t-elle pas une autre marque de distinction en lui offrant la médaille de la reconnaissance française? Pour le moment, il existe une espèce d'empêchement à l'égard de ces décorations au Canada. Espérons que le jour où il sera levé, le gouvernement de la République en profitera pour donner à notre compatriote la croix de la Légion d'Honneur.

Mais en attendant l'aurore de ce jour qui ne peut tarder à venir, nous, Canadiens,

n'avons-nous pas ici quelque titre ou quelque témoignage à présenter à madame Huguenin? Je sais bien que, tous, nous la considérons, et cela fort justement, comme une de nos étoiles de première grandeur dans notre firmament littéraire; mais après? Nous avons, fort heureusement, au Canada, une très belle institution dont une partie de la noble mission consiste à honorer et encourager les gens de lettres. J'ai nommé la *Société Royale du Canada*. Tous mes vœux sont de voir que, parmi les membres, tous galants hommes, ont passé une résolution par laquelle les femmes peuvent maintenant aller siéger parmi nos immortels. Puisqu'il en est ainsi, ce serait, il me semble, un beau geste de la part de nos doctes académiciens d'offrir un siège à madame Huguenin, au nom des lettres canadiennes-françaises. Il me paraît qu'elle a bien mérité cela de la patrie reconnaissante.

La femme, à travers les siècles, a été l'inspiratrice de l'œuvre d'art! Les peintres, les sculpteurs et les poètes ont tour à tour célébré dans leurs œuvres diverses, son éternelle Beauté!

Comme dans une lampe une flamme fidèle, Au fond du Parthénon, le marbre inhabité Garde de Phidias la mémoire éternelle, Et la jeune Vénus, fille de Praxitèle, Sourit encore, debout dans sa divinité, A ces siècles impuissants qu'a vaincus sa beauté.

L'auteur du *Péché de Madeleine*, n'a pas craint de quitter ce rôle, peut-être un peu trop passif, d'inspiratrice, pour descendre dans l'arène des disputes du journalisme! Défendre le faible et l'opprimé, serait-il pense une excellente devise pour elle. Mais, si madame Huguenin ne redoute pas la lutte, elle n'en hérite pas moins la paix et la concorde. Ne préche-t-elle pas tous les jours cette sage maxime: SUNT POUR GRANDIR!

S'il m'est permis d'ajouter encore quelques paroles, je dirai, madame, qu'un de vos plus beaux titres de gloire: c'est votre belle revue. En effet, la *Revue Moderne*, passe, à bon droit, pour une des meilleures publications qui soient au Canada. Le lecteur, confortablement installé chez lui, et qui goûte au plaisir que procure la lecture de semblable magazine, comprend-il toujours ce qu'il en coûte d'effort et de travail pour fonder et publier une revue nouvelle! Combien d'hommes seraient capables de mener semblable tâche à bonne fin? Et combien de femmes?

D'autre part, après avoir contribué à la diffusion de la pensée française en notre pays et aux Etats-Unis, vous encouragez maintenant le développement de la littérature nationale en publiant dans vos colonnes hospitalières les œuvres d'une foule de jeunes écrivains. L'aide financière que vous leur donnez laisse entrevoir, chez nous, des jours meilleurs pour ceux qui courtisent les Muses ou font de la prose sans le savoir! Les auteurs vous doivent donc honneur et gratitude!

Par la publication de votre intéressante revue, vous élevez à votre mémoire (heureusement en votre vivant) un monument impérissable. Monument qui restera debout pour la plus grande gloire des lettres canadiennes-françaises!

Alfred DECELLES fils

Les Annales

Tous les regards sont tournés vers le Rhin... A ce sujet, on lira avec intérêt les pages de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas et d'André Fribourg que publient les *Annales* de cette semaine. Lire dans le même numéro le curieux article d'Armand Dayot consacré à Guillaume Fleury qui servit de modèle à Pierre Loti pour *Pêcheurs d'Islande*. Certains articles et poèmes d'actualité. La suite du roman des

Quatre et un captivant supplément musical. Nombreuses illustrations. En vente partout, le numéro 75 centimes.

Lettre Politique Hebdomadaire

La victoire d'Essex. — L'éloge de la province de Québec par l'honorable M. Motherwell. — Le rétablissement des anciens combattants dans la vie civile. — Sir Lomer Gouin et les paris aux courses. — L'honorable Ernest Lapointe. — Le premier ministre.

OTTAWA, le 2 mars, 1923

Les libéraux de tout le Canada se réjouissent de la magnifique victoire d'Essex-Nord et le 1er mars 1923 restera une date mémorable dans les annales politiques du parti.

A la mort de l'honorable W.-C. Kennedy, ministre des chemins de fer, l'homme le plus populaire dans les rangs des jeunes libéraux de l'Ontario, il s'est agi de trouver un candidat. Il y en avait un bon nombre de très acceptables, mais il fallait choisir celui qui avait le plus de chances de succès.

On confia à M. Healy la rude tâche de porter les couleurs libérales à la victoire. Il s'est élevé certaines protestations; dans le "groupe" anglais et même chez les Canadiens-français, fidèles aux principes libéraux, on trouva matière à divergence d'opinion.

M. Meighen et ses lieutenants, dont plusieurs de langue française, profitèrent de ces circonstances pour grouper toutes les forces opposées. Les libéraux travaillèrent énergiquement et nous sommes heureux de constater que, malgré les insinuations malveillantes, les attaques injustifiées, le candidat du gouvernement l'emporta par près de 2.000 voix de majorité. C'est non seulement un beau succès, mais une victoire de toute première grandeur, en égard aux circonstances.

o o o

La semaine parlementaire a été relativement paisible. Le gouvernement qui a déjà présenté une bonne somme de législation s'emploie à faire voter des crédits, et les comités discutent les questions qui leur ont été référées.

Nous avons entendu l'honorable Motherwell demander les crédits de l'Agriculture et si le comité a posé un grand nombre de questions, nous avons en retour entendu des déclarations intéressantes. C'est ainsi que M. Motherwell a déclaré que les agriculteurs de l'est, et, tout spécialement ceux de Québec, étaient parfaitement satisfaits des conditions agricoles actuelles.

Le ministre fit un éloquent éloge de notre classes rurale qui est à se tailler une si belle place dans le monde agricole. Il est difficile de surpasser le beurre et le fromage ainsi que tous les autres produits laitiers qui viennent de notre province. Les maraichers trouvent à leur porte des marchés abondants pour leurs produits. Toutes les classes rurales sont des plus prospères dans la province de Québec. C'est le témoignage qui a été donné par le ministre de l'Agriculture et il ajoutait que notre population était heureuse et contente.

Cette année le ministre se propose de dépenser plus encore que par les années passées pour les fins agricoles. Cette sollicitude du gouvernement Mackenzie-King sera sans doute hautement appréciée par tout le monde.

o o o

La discussion intéressante, mais amicale des crédits du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, sous l'habile direction du Dr. Béland ne s'est pas prolongée outre mesure. Le ministre a pu dire que le gouvernement était désireux de faire tout en son pouvoir pour donner aux soldats de retour l'aide pour s'établir et faire leur éducation dans certains cas, mais on évite aussi le gaspillage d'argent.

Il s'est élevé de la discussion au sujet de l'administration de la loi des pensions aux anciens combattants ou à leurs dépendants. Il est admis qu'il est difficile de préparer une loi parfaite et qu'il est plus difficile encore de lui donner une interprétation satisfaisante, mais, malgré les observations faites, les critiques mêmes, on dut admettre que le ministre avait tout en son pouvoir pour venir en aide aux gens dans cette classe de cas extrêmes.

Dans bien des cas, on a prétendu que l'éducation donnée à des soldats de retour était en pure perte, qu'ils avaient souvent peu d'aptitudes pour les emplois auxquels ils étaient destinés par leur entraînement actuel, qu'un très grand nombre d'anciens soldats avaient échoué, ce qui n'était pas une réclamation pour ce service d'éducation pour les anciens combattants.

Nous sommes d'opinion que cette instruction n'est pas perdue et que si les anciens soldats n'ont pas toujours pu ou su profiter de l'instruction reçue au retour, ils seront heureux d'avoir appris à devenir de meilleurs citoyens, plus instruits, mieux outillés pour la lutte de la vie.

o o o

Vendredi après-midi, sir Lomer Gouin a demandé les subsides de son ministère et le comité a pris comme à l'habitude un intérêt extrême à écouter les déclarations concises, précises, exactes du ministre de la justice.

C'est un art de savoir se faire écouter en Parlement et surtout de ne pas provoquer de discussions inutiles. Sir Lomer Gouin peut se louer de posséder cet art à un rare degré.

o o o

Une motion sur les paris aux courses a aussi permis à sir Lomer Gouin d'intéresser vivement toute la Chambre. Il prononça un discours de moins d'une demi-heure, mais en soulignant les points principaux, en montrant jusqu'où il faudrait aller pour le moment et s'abstenant de toute considération inutile.

Il discute surtout l'aspect légal, en tant qu'il faudrait modifier la loi, sans entrer dans les chicanes de groupes ou de castes. Ses observations ont été généralement bien accueillies.

M. Cannon, député de Dorchester, a aussi pris une part active à la discussion sur cette question. Il fit un discours de morale, nous indiquant la source de la loi, la raison d'être de telle ou telle loi et montrant qu'il n'était pas raisonnable d'adopter une motion de cette nature. En philosophie morale, on distingue le mal en lui-même et le mal accidentellement. Il montre que le pari aux courses n'est pas un mal en soi et demande de ne pas punir tout le monde à cause des excès de quelques-uns.

Cette motion a été déclinée par un vote libre de 76 à 96, soit par une majorité de 20 voix.

o o o

L'honorable Ernest Lapointe quittait Toronto mercredi le 20 février, pour aller à Washington où il a signé un nouveau traité de pêcheries avec les Etats-Unis.

Le très honorable Mackenzie-King, premier ministre a été retenu chez lui pendant une semaine par la grippe, mais on nous assure qu'il sera en mesure de reprendre ses importantes fonctions au commencement de la semaine.

G. V.

L'affaire de la Caisse d'Economie

M. Beaulieu, avocat du curateur et des inspecteurs, de la faillite de la Caisse d'Economie, a présenté à Sainte-Scholastique, le vendredi 23 février, devant l'honorable juge Demers, une requête demandant à la cour d'accepter la proposition faite par M. Léonard Ethier, par laquelle ce dernier offre la somme de \$35,000.00 au curateur, en règlement final de toutes réclamations pour lesquelles Léonard Ethier pourrait être recherché, en rapport avec la faillite, comme aussi en règlement final de toutes les réclamations que la faillite peut avoir contre les exécuteurs-testamentaires de feu H. H. Ethier personnellement ou es-qualité.

Cette offre comporte aussi que le curateur devra prendre à sa charge tous les frais dus aux avocats de la faillite, et M. Léonard Ethier s'engage à tenir la faillite indemne de tous autres frais.

Cette requête fut signifiée à M. J.-A.-C. Ethier, avocat, de Sainte-Scholastique, représentant 26 créanciers. Après avoir entendu les deux procureurs, l'honorable juge Demers continua la requête sine die, permit à M. Ethier de répondre ou contester par écrit, sous quatre jours, et fixer la réaudition sur cette requête pour être entendue à un jour d'avis.

Les moyens soulevés dans la réponse par écrit sont assez nombreux; ils allèguent spécialement qu'il est de l'intérêt des créanciers de poursuivre la liquidation de tous les biens de la Caisse d'Economie et s'en rapportent spécialement au jugement de la cour du Banc du Roi, siégeant en appel, qui a été favorable aux créanciers: la charge qui a été imposée dans l'offre, de mettre sur le dos des créanciers les frais accumulés dans quatorze poursuites, est contraire aux intérêts des requérants. La résolution des inspecteurs acceptant cette offre est légale, et nulle, parce qu'ils ne sont que des administrateurs et comme le règlement de cette faillite est régi par la cession des biens qui était en vigueur lors de la faillite, on ne peut accepter un concordat et décharger le failli.

Les contestants déclarent de plus qu'ils seraient prêts à accepter une offre garantissant soixante centins dans la piastre sans frais.

Il est fort probable que les incidents sur la présente requête seront complètement plaqués dans la présente semaine, devant l'honorable juge Demers, qui est chargé d'administrer la justice dans le district de Terrebonne, dans le cours du mois de mars.

Le fort Prince-de-Galles Un site historique

Le fort Prince-de-Galles, la ruine massive et romantique qui commande l'embouchure de la rivière Churchill, baie d'Hudson (Manitoba), a été récemment placé, par un arrêté du conseil, sous le contrôle du service des parcs nationaux, ministère de l'intérieur, pour être conservé comme l'un des principaux sites historiques du Canada.

De toutes les forteresses construites sur le continent américain, celle-ci est la plus au nord et, à l'époque où elle fut terminée, était l'une des trois plus solides de l'Amérique septentrionale, sans même excepter Louisbourg et Québec. Ce fut aussi le poste le plus ambitieux et le mieux fortifié de tous ceux établis par la compagnie de la baie d'Hudson dans son histoire qui date de 250 ans.

CONSTRUCTION DU FORT

Avec l'établissement de la compagnie de la baie d'Hudson, en 1670, le besoin de postes de commerce avait grandi; en 1686, il en fut fondé un à l'embouchure de la rivière Churchill, qui reçut aussi ce nom en l'honneur de lord Churchill, alors gouverneur de la compagnie et qui devint plus tard le fameux duc de Marlborough. En 1718, un fort en bois fut construit sur la rivière, à environ cinq milles de son embouchure, et fut appelé fort Prince-de-Galles.

Mais les captures assez faciles des forts de la baie d'Hudson par d'Iberville, en 1694, avaient fait naître le désir de bâtir une forteresse, grande et solide, qui ne serait pas sujette aux

ravages du feu, qui sauvegarderait le meilleur des ports de la compagnie et serait une rivalité effective des postes de commerce du sud et de l'intérieur du pays. Un nouveau fort en pierre de proportions massives fut en conséquence bâti sur la péninsule ouest; il fut aussi appelé fort Prince-de-Galles. Les travaux furent commencés en 1733 et ne furent terminés que quelques années plus tard. Il fut construit par les ingénieurs militaires britanniques qui avaient servi le duc de Marlborough. D'après les plans originaux, les murs devaient avoir 42 pieds d'épaisseur; mais le gouverneur ayant fait quelques objections, on ne leur en donna que 25, ce qui fut, cependant, trouvé inadéquat après que quelques exercices de tir aux gros canons furent faits pour éprouver leur solidité. Une section du mur fut démolie et reconstruite suivant les spécifications primitives. Le fort mesurait 310 pieds sur les côtés nord et sud et 317 sur les côtés est et ouest. Il était muni de 40 canons portant boulet de 6 à 24 livres.

EXPLORATIONS DE HEARNE

Ce fut du fort Prince de Galles que Samuel Hearne, un serviteur choisi de la compagnie, partit pour ses fameux voyages par terre, en 1769, à la découverte d'une "grande rivière" dans le lointain nord-ouest que l'on disait contenir des mines de cuivre, et aussi à la découverte du légendaire passage du nord-ouest qui était supposé conduire directement en Chine. Le 6 novembre, tout était prêt et, comme Hearne et ses compagnons franchissaient les portes du fort, sept canons tirèrent une salve joyeuse en leur honneur.

Ce premier voyage se termina par un désastre. Après avoir fait 200 milles de chemin, le guide indien de Hearne vola les outils et les munitions de l'explorateur, l'abandonnant à l'écart, "faisant résonner les bois de ses éclats de rire." Ce contretemps l'obligea à retourner au fort au meilleur de sa connaissance.

De bonne heure, l'année suivante, il se remit en route avec cinq guides indiens; mais ses provisions et ses instruments lui furent de nouveau volés par les indiens sauvages, et il dut de nouveau accepter la défaite. Il fut assailli au retour par une violente tempête, et son chien fut gelé dans les traits. Il fut souvent plusieurs jours sans nourriture. Ses guides indiens brutalement égoïstes étaient indifférents à son sort. Au milieu du jour, le 25 novembre 1770, après huit mois d'absence, au cours desquels il n'avait pu trouver le "lointain" "rivière au métal," Hearne regagna l'abri des murs du fort.

En moins de deux semaines, il était prêt pour une troisième expédition, sous la conduite, cette fois, d'un guide de confiance, Matonabeh, le chef intrépide et plein de ressources des Chipewyans. Le 30 juin 1772, il revenait au fort après une absence de dix huit mois. Il avait trouvé la rivière Coppermine et atteint l'océan Arctique; mais des fautes de route, il avait bien peu à dire. Il avait été témoin, aux environs des mines, d'un horrible massacre d'Esquimaux sans défense et il n'était probablement pas dans un état d'esprit lui permettant de faire des explorations scientifiques.

Après le décès du gouverneur Norton, un an plus tard, H-arne devint gouverneur du fort. Sa reddition de la forteresse à l'amiral de la Pérouse, en 1782, fut sévèrement condamnée, mais il n'avait que 39 hommes à opposer aux 400 soldats français et aux trois vaisseaux armés de 70 à 100 canons de l'amiral français.

Quand la paix fut rétablie entre l'Angleterre et la France, Hearne fut revoyé pour prendre de nouveau charge du fort. Il n'essaya pas de le récupérer et établit sa résidence à 5 milles en amont de la rivière, sur l'emplacement du premier poste de commerce où il était plus facile de s'approvisionner de bois et d'eau douce.

LE FORT ABANDONNÉ

Le fort, à l'heure actuelle, malgré les intempéries des saisons, est pratiquement dans l'état où les Français l'ont laissé il y a un siècle et demi.

Dans une anse connue sous le nom de sloop, parce que deux navires de la compagnie, le "Furnace" et le "Discovery" y hivernèrent en 1741-42, on voit encore gravés dans le roc, en lettres dont quelques unes ont sept pieds de haut, les noms de ces navires. Entre autres inscriptions, se trouve la suivante, gravée sans doute par l'explorateur lui-même, avec le ciseau et le marteau.

Le fort a été confié à la garde de la gendarmerie royale canadienne à cheval et des mesures effectives ont été prises afin de préserver ces reliques des dommages et de la détérioration.

FORCE, AROME, SAVEUR, voilà les qualités dominantes qui font du THE PRIMUS le préféré des thé.

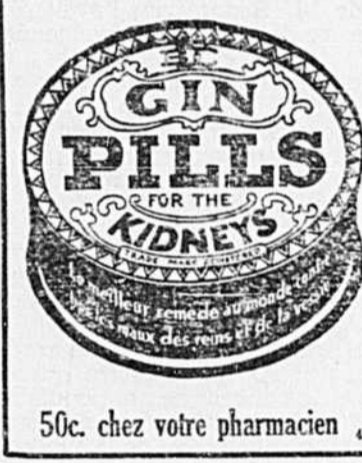


DISTRIBUTEURS: L. Chaput fils & Cie, limitée :: Montréal

WIN ST-MICHEL CONTRE LA MAUVAISE DIGESTION

Souffrez-vous d'affections urinaires?

Les Gin Pills peuvent vous procurer un prompt soulagement. Elles apaisent cette sensation de brûlement dans la vessie, le besoin fréquent d'uriner cesse, les dépôts de consistance poussiéreuse disparaissent; les reins congestionnés et la vessie enflammée, causes de l'irritation, reprennent leur état normal et vous retrouvez le confort durant le jour et le sommeil interrompu durant la nuit. Faites une fois l'essai des Gin Pills et vous ne vous en passerez plus tant que toute trace d'affection urinaire ne sera pas disparue chez vous. Fabriquées par la National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto.



50c. chez votre pharmacien

UNE EMISSION INTERESSANTE

Une émission de \$400,000 de la compagnie du Credit-Canada, limitée vient d'être mise sur le marché. Ce sont des actions privilégiées participant à 8 pour cent, cumulatif, avec droit de participation au surplus des profits, à part égale, avec les actions ordinaires, après que ces derniers auront reçu un dividende au taux de 8 pour cent.

La maison de banque qui a nom Credit-Canada, limitée, n'est pas inconnue dans la province de Québec et plus particulièrement à Montréal. Organisée depuis treize ans, elle a depuis cette époque, consacré une large part à faire la distribution des valeurs mobilières dans la province de Québec. Grâce à elle plusieurs grandes institutions financières et commerciales, un bon nombre de municipalités et de commissions scolaires se sont procurés les fonds dont elles ont eu besoin au cours de ces dernières années. Dans une large mesure elle a contribué à développer chez nos gens le goût de l'épargne et à accroître de plus en plus l'influence économique du Canada français.

Pendant les treize années de son existence le Credit Canada a vendu à ses clients des millions de dollars de valeurs de placements. Fait assez digne de mention, pas un client n'a perdu un seul sou d'intérêt ou de capital. C'est là un record assez enviable. Il y a plus. Au cours des quatre dernières années le profit net a été de 2040 pour cent sur le capital employé, ce qui revient à dire que les profits nets ont été de \$2,040 pour chaque \$100 de mise soit \$510 annuellement pour \$100.

L'émission que l'on vient de mettre sur le marché contient plusieurs caractéristiques qui n'auront pas échappé au public. Outre la garantie du capital et le rendement élevé qu'on offre, chaque actionnaire du Credit-Canada aura la chance d'avoir à un meilleur prix que le public en général toutes les obligations que la compagnie pourra mettre sur le marché. Chaque actionnaire, de plus, aura droit de partager dans les profits qui, à en juger, par les progrès réalisés en ces dernières années, ne vont faire qu'augmenter.

Les administrateurs de la Compagnie sont des gens qui ont fait leur marque dans le domaine de la finance. Qu'il suffise de dire que le président est l'hon. H. B. Rivinville, anciennement président de la Mount Royal, M.M. E. A. Quinnet, autre directeur de la compagnie d'assurance Mount Royal et Luc Roch Fort le directeur-gérant, font aussi partie du conseil d'administration.

Ste-Anne des Plaines

M. Arthur Landy, agronome, M. Morin, agriculteur, et M. Fardie, inspecteur de patates, sont venus ici, le lundi 5 courant; ils ont donné une conférence intéressante et très instructive. Grand nombre de cultivateurs étaient présents.

M. Jean-B. Prête Benoît a vendu sa terre à M. Joseph-Arthur Charbonneau, M. Benoit nous laissera le 15 mars, pour aller demeurer à Valcourt où il a acheté une grande ferme.

M. le curé Oiva Lachapelle, est allé passer quelques jours, dans sa famille à Saint-Eprit.

M. l'abbé O. Plante, vicaire à Sainte-Élisabeth de Montréal, est en visite chez son beau-père M. Wilfrid Dupuis, agent du Pacifique.

Mlle Corinne Vaillancourt après avoir passé quelques jours chez sa cousine, Mme Veuve Fes Xavier Touchette, est retournée à Montréal.

Saint-Sauveur

Le 4 mars, est décédée Ida O'Dea, épouse de M. Josaphat Alary. Elle laisse son époux et deux jeunes enfants.

Elle était la sœur de Mme C.-A. Lamothie et de M. Francis O'Dea, de Montréal, et la nièce de M. P. O'Dea, et de Mme Adrien Laurin, de Saint-Jérôme. Nos condoléances.

TERRES A VENDRE

Terres à vendre et argent à prêter sur hypothèque, achat de débentures.

J. E. Parent N. P. Saint-Jérôme

Plusieurs Ventes à la fois

par Longue Distance

A l'heure qu'il est, dans tout le Canada, des voyageurs sont en train de prendre rendez-vous avec des clients éloignés, de devancer leurs concurrents et de noter des commandes.

Il n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui de se trouver dans plusieurs endroits dans une même journée. Plus on peut visiter de villes, plus on peut faire de ventes.

Personne ne peut se trouver dans deux endroits à la fois à moins d'employer Longue Distance.

Le plus souvent la ligne qui sépare la routine du succès est la petite ligne en cuivre du Longue Distance.

Multipliez vos contacts—Longue Distance vous y aidera!



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

La Semence Supérieure

16-18 Place Jacques-Cartier, Montréal.

GRATUITEMENT. Demandez notre nouveau catalogue illustré, en français, contenant tout ce qu'il faut pour la ferme, le jardin et les parterres. Arbres, arbustes et plantes de toutes sortes.

Le remède contre la constipation

doit provenir de la Nature. Le Celeri-King est un mélange d'herbes et de racines médicinales qui débarrassent le système de ses impuretés d'une manière douce et naturelle. Un vieux remède très expérimenté. Paquets de 30c et de 60c.

La Toux Du Vendeur

irrite le client—le rend incapable et mal à l'aise. Shiloh est le remède idéal—il n'est pas un remède ordinaire contre la toux mais une formule spéciale qui a prouvé son efficacité pendant nombre d'années. Choisissez toutes les pharmacies qui ont un stock de Shiloh. Paquets de 30c, 60c et \$1.20. Chez tous les pharmaciens.



Canada Province de Québec District de Terrebonne No. 106 Cour de Magistrat Victor Bergeron, machiniste, des cité et district de Montréal, Demandeur vs Dame Mathilde Dupuis, veuve de Joseph Dupuis, domiciliée dans la paroisse de Saint-Aldolphe de Howard, district de Terrebonne, Défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois. Sainte-Scholastique, 17 février 1923. GRIGNON & FORTIER, Greffier de la cour de Magistrat

Désirez vous acheter des bijoux de bon goût et de belle qualité? La Librairie LePAGE vous offre un choix incomparable de bagues pour dames et messieurs, épingles de cravate, boutons de manchettes, épingles pour dames, chaînes or et argent, médaillons, montres-bracelets, montres pour hommes, chaînes de montre, caufs et crayons en or, plumes fontaine, etc. Venez visiter la Librairie LePage (ancienne librairie Prévost) et vous serez surpris du choix, de la qualité, et surtout des prix excessivement bas



CE QU'IL FAUT A VOTRE MARI

"Un soir mon mari arriva à la maison dans un tel état de fatigue que je crus qu'il allait s'évanouir. Je savais qu'il n'avait pas été très bien il y a quelque temps mais il ne voulait jamais me dire ce qu'il avait. Enfin il me dit qu'il était fatigué et avait mal partout. Je le fis mettre au lit. Le lendemain il insista pour aller travailler bien qu'il ne fut pas en bonne santé. Je savais que les ennemis étaient la cause de son malaise, car il était resté quelques mois sans travail et que le boucher et l'épiciers nous voyant à bout de nos ressources refusant de nous faire d'avantage de crédit. C'est d'être sans travail qui rendit mon mari malade. Il ne mangeait pas de peur qu'il n'ait pas assez pour les enfants. Nous étions si pauvres que nous ne pouvions pas venir convenablement les enfants et étions forcés de les garder à la maison. Je savais que si je pouvais restaurer les forces et la santé de mon mari tout irait pour le mieux. Il est charpentier de son métier et lorsqu'il est bien il gagne un bon salaire; de plus il est très sobre et travaille. Mais je savais qu'aucun homme, lorsqu'il est malade et ennuyé, ne peut accomplir un bon travail. Je me décidai à en parler à notre vieux médecin de famille qui ne pratiquait plus. Quand je lui expliquai notre situation il me promit de faire tout ce qu'il pourrait pour nous aider, bien qu'il n'aurait pas fait concurrence au nouveau médecin. Finalement il me dit: "Ce qu'il faut à votre mari, c'est un bon tonique et je ne connais rien de meilleur que le Carnol." Je pensai que si notre vieux médecin de famille recommandait le Carnol c'est parce qu'il devait être bon. Avant de revenir à la maison j'en achetai une bouteille et avant qu'elle ne fut finie mon mari avait bien changé. Après en avoir pris quatre bouteilles, son appétit revint, il avait plus d'énergie; cette fatigue que l'on voyait dans ses yeux avait disparu et, ce qui est très important pour nous, son salaire a été doublé, car il est devenu contremaître de l'atelier où il travaillait auparavant comme charpentier. Grâce au Carnol nos ennemis sont finis et nos sommes, une fois de plus, une famille heureuse et satisfaite. Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remboursera l'argent." 10-622

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui reproduit ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choisissez votre catalogue.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour aire de la photographie.

LES MALADIES ET DOULEURS DE Mme MISENER

Disparaissent après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Branchton, Ont. — "Lorsque je vous ai écrit pour demander du secours c'était par curiosité. Je savais que la Remède pour le Sang de Lydia E. Pinkham, et je puis avouer que jamais je n'ai été aussi bien. Je souffrais de douleurs et autres affections depuis l'âge de 15 ans, et durant la "grande Guerre" j'ai travaillé aux munitions pendant 2 ans, et dans le soulèvement d'articles lourds je me suis trop forcé, ce qui a produit une inflammation pelvienne, et souvent je devais me coucher. Je me suis traité plusieurs années sans soulagement, avant de prendre votre remède." Mme Goldwin Misener, Branchton, Ont.



Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour une copie gratis du Manuel confidentiel de Lydia E. Pinkham, sur les "Maladies Particulières de la Femme."

Homme de lettres qui remercie le Tanlac

Un écrivain canadien déclare qu'il n'a jamais vu son égal pour vivifier le système.

«Le Tanlac est un vieil ami fidèle qui ne me trompe jamais», déclarait récemment James A. Brain, 671 rue Gerrard, Toronto, Ont. M. Brain est un des citoyens des mieux connus de Toronto, et tout en étant un homme d'affaires hureux il a écrit plusieurs poèmes et romances qui ont été accueillis avec un faveur très étendue.

«Depuis quatre ans, j'ai pris le Tanlac en différentes occasions, et il me tient en bon état. Précisément aujourd'hui je me sens capable de concourir avec succès avec n'importe quel homme de mon âge, dans une course à pied. Avant de prendre le Tanlac, j'étais abominablement épuisé, je n'avais presque plus d'appétit, je souffrais d'indigestion. Je ne dormais pas bien et souvent, j'étais si faible et si nerveux que je ne pouvais m'occuper de mes affaires.

«Bien, monsieur, tous ces maux sont disparus avec mon premier traitement au Tanlac, et jusqu'aujourd'hui, j'ai toujours bien mangé, bien dormi, et je suis bien portant. Je n'ai jamais, au cours de mes soixante-dix ans, rien rencontré d'égal au Tanlac et réellement, je ne saurais m'en passer.

Le Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. Il s'en est vendu plus de 35 millions de bouteilles.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Comme nous l'avons déjà annoncé, un grand banquet des libéraux du comté de Terrebonne, auxquels se joindront quelques libéraux invités de Montréal et du district, doit être offert le 17 courant, à Saint-Jérôme, à l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et député de Terrebonne à la législature.

Tout fait prévoir que ces équipes libérales seront couronnées d'un très vil succès. Bien que le banquet ait plutôt un caractère intime, en ce qu'il groupera surtout les organisateurs libéraux et les amis de la cause libérale dans le comté de Terrebonne, il ne réunira pas moins de deux cents convives qui viendront de toutes les parties du comté présenter à leur député leurs félicitations au sujet de sa récente victoire.

Plusieurs personnalités marquantes du monde politique assisteront à ce banquet qui aura lieu à l'hôtel Lapointe, à Saint-Jérôme. L'organisateur de cette fête, M. O. Bisillon, a déjà reçu des lettres d'acceptation de la part des honorables J. L. Perron, ministre de la Voirie, J. E. Caron, ministre de l'Agriculture; J. E. Pérault, ministre de la Colonisation; Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts; Antonin Gailpeau, ministre des Travaux Publics et du Travail; de M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques aux Communes et de plusieurs autres. Comme on peut le voir, le banquet du 17 courant comptera parmi les convives plusieurs figures éminentes de la politique.

Les électeurs de Terrebonne attendent cette réunion avec plaisir car elle sera pour eux l'occasion d'applaudir au succès remporté par l'honorable Athanase David, le 5 février dernier.

— Les sous-officiers-rapporteurs, messagers et les locataires de bureaux de vote de Saint-Jérôme et des environs, à l'élection du 5 février, voudront bien se présenter au bureau d'enregistrement pour recevoir le paiement de ce qui leur est dû.

AUX MESSIEURS

Déjà un grand nombre de marchandises nouvelles pour le printemps sont arrivées, et notre assortiment sera au complet vers le 15 mars. Vous êtes tous cordialement invités à venir voir ces marchandises qui sont toutes de la plus haute nouveauté.

Vous verrez de très jolis Pardessus de printemps, Habilllements, Chapeaux et toute la mercerie en général. Ce qu'il y a de plus nouveau le plus beau choix à Saint-Jérôme et nos prix sont les plus bas. Venez nous voir, s'il vous plaît, avant d'acheter.

E. L. Auger, Saint-Jérôme.

— Un de nos vieux concitoyens vient de disparaître dans la personne de M. Alexis Gailpeau, décédé le 7 mars, à l'âge de 70 ans.

Ses funérailles auront lieu demain, samedi, à 9 heures du matin. Non condoléances à la famille.

— Le 7 mars est décédé, à l'âge de 83 ans, Mme Eugène Ethier, née Bernadette Dupras.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui. Nos sympathies à la famille.

ECONOMIQUE à l'usage

"SALADA"

ORANGE PEKOE BLEND

est un thé vraiment délicieux. Saveur la plus délicate.

Demandez-le à votre épicier—43c. la demi-livre.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers midi, chez M. W. Charrette, rue Labelle, et a causé de légers dommages à l'intérieur de la maison.

— Mercredi dernier, a eu lieu la vente par autorité de justice des terres dont les taxes et redevances n'avaient pas été payées aux différentes paroisses du comté de Terrebonne.

GRAND MAGASIN A LOUER

Situé rue Sainte-Anne, actuellement occupé par le Restaurant Ducloux. S'adresser à S. G. Lavolette, Saint-Jérôme.

A VENDRE: — Meubles de chambre, vitrail, etc. Auvent. S'adresser à Mme J. P. Bélair, 61 rue Sainte-Anne, Saint-Jérôme.

De l'assurance vie à prix coûtant

Jeunes gens, nous pouvons vous vendre un contrat de \$1000 acquitté dans 20 ans, pour la modique somme de \$20.00 par année, garantie de ne pas augmenter.

Nous avons aussi l'assurance terme pour tout âge, \$8.00 par année par \$1000 dans la Cie Travelers of Hartford.

Pour renseignements passez au bureau, laissez-nous votre nom, nous sommes à votre service.

Charles Lorrain, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

POUR DAMES

La principale préoccupation de cette saison, pour toutes les dames, n'est elle pas "LA MODE"? Surtout à l'approche de PAQUES! Vous n'aurez pas de peine à trouver, Mesdames, ce qui vous convient le mieux pour vos toilettes de printemps si vous venez bien venir voir nos Marchandises Nouvelles dans tout ce qui peut vous intéresser, dans le domaine de la MODE.

Costumes, Manteaux, Robes, ainsi que Marchandises à la verge: Serges, Tricotine, Croisé, Poiret, etc. Soies, Crêpes Canton et Crêpes de Fantaisie, Dentelles, Gaijugh m. Fil, Voiles, Mousselines, Rattines pour robes d'été, Broderies, bon choix. Gants, Bas, Chaussures, etc. etc.

Le tout à très bas prix. Vous êtes cordialement invitées.

E. L. Auger, Saint-Jérôme.

A TERREBONNE

— Les belles journées de la semaine dernière ont encouragé nos concitoyens à se mettre à l'oeuvre pour reconstruire leurs propriétés incendiées.

M. Wilfrid Lauzon, boucher, termine ses hangars et réinstallera sa boucherie à l'endroit qu'elle occupait autrefois.

M. Marcel Richard, barbier, fait creuser une grande cave sur son terrain.

— La manufacture Moody, qui était fermée depuis la veille du grand incendie, a rouvert ses portes, lundi matin, à la grande joie de ses nombreux employés.

— Le R. P. Charbonneau, C. S. V., aumônier du collège Saint-Louis depuis près de trois ans, a été rappelé à Montréal par ses supérieurs.

— M. Antonio Gauthier, de Terrebonne, a été nommé greffier de la cour des commissaires et de la cour de magistrat, en remplacement de M. Aimé Masson.

GRANDE OUVERTURE DE MODES MAGASIN LEONA

Les dames désireuses de voir les dernières créations de la mode pour la saison nouvelle, passeront une heure agréable à regarder et essayer ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau comme aspect, forme et matériel. Tous nos chapeaux sont des échantillons et nous serons heureux de vous procurer un chapeau d'un achat très personnel à des prix inconcevables et presque dérisoires. Nous apporterons à vous servir tout l'empressement possible et la plus grande courtoisie.

SPECIAL: Nous ferons cadeau d'un voile à toute personne achetant un chapeau.

EXTRA SPECIAL

Durant tout ce mois, grande vente de GRANITE

Profitez de l'avantage de ces ventes que vous offre le Magasin Léona, et épargnez ainsi la moitié de votre argent.

MAGASIN LEONA 5-10-15 en montant

58 rue Sainte-Anne SAINT-JEROME

Décès

A l'âge d'un an et trois mois, est décédée, à Saint-Jérôme le 5 mars, Yvette Rolland, e fant bien-simée de M. et Mme Jas. O'Brien.

Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Nous sig lions avec plaisir la publication récente par le département de la Publicité du Pacifique Canadien, d'une magnifique brochure illustrée d'une façon tout à fait artistique, les luxueux services trans-atlantiques offerts au public voyageur par l'Empress of Britain, l'Empress of France et l'Empress of Britain. Ces trois paque-bots, qui sont classés parmi les plus belles unités de la flotte de la grande organisation de transport canadienne, font durant la saison d'été, la navette entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg.

Cette brochure qui est publiée en français, porte le titre "Les Empresses de l'Atlantique". Elle est un magnifique illustré de production en couleurs d'agrandement par l'artiste Montre-

lais bien connu, Chs. Simpson, dont on pu souvent admirer les oeuvres au Salon. Quelques scènes du vieux Québec et des villages situés le long du fleuve, en descendant vers le golfe, sont de vrais petits tableaux d'une grande perfection d'exécution, qui dénote de la part de l'artiste, un goût sûr et une parfaite compréhension de ce caractère si spécial des lieux et des choses du Canada français. Une étude représentant l'imposante cathédrale de Notre-Dame de Paris la nuit, mérite aussi d'être signalée. D'autres illustrations reproduisant des scènes de la vie à bord des luxueux Empresses de l'Atlantique et font voir le confort dont jouissent ceux qui prennent passage sur ces paque-bots.

En publiant en langue française cette courte plaquette, la Cie du Pacifique Canadien donne une preuve de l'intérêt qu'elle porte à sa clientèle canadienne française, laquelle n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de trafic maritime transatlantique. On sait en effet qu'un grand nombre de nos concitoyens font chaque année le voyage d'Europe.

Contre la Bile

Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. "L'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirig garanti de la Mer Scigil ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent; il supprime l'indigestion, la bile et la constipation." En vente chez les pharmaciens, 50c. et \$1.00 la bouteille.



Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 13 avril 1928 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 de Saint-Jérôme, à commencer le 1er juillet 1923 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Saint-Jérôme, et au Bureau du Surintendant du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal
Montréal, 27 février, 1923

J. Taylor, Surintendant Intérimaire



Pour faire du pain, des pâtisseries, des gâteaux délicieux Qui plairont aux estomacs les plus capricieux,

Rien n'égale LA FARINE RÉGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

FARINE RÉGAL

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LTD. MONTREAL

7 raisons majeures pour que vous les demandiez

- 1 Meilleures et différentes.
- 2 Plus résistantes et sûres.
- 3 Ne contiennent aucun poison.
- 4 Les rats ne les rongent pas.
- 5 Supportent plus d'humidité.
- 6 Ne font pas tison après usage.
- 7 Canadiennes faites pour Canadiens.

ALLUMETTES Meilleures et différentes FEUILLE d'ÉRABLE THE CANADIAN MATCH CO. LIMITED. MONTREAL.

Action Double—Dure plus—Employez-la et vous serez charmé des résultats.

EGG-O Baking Powder

(LEVURE EN POWDRE)

DEMANDEZ-LA À VOTRE ÉPICIER

Augmentez votre revenu en toute sécurité

Si vos fonds ne vous rapportent qu'un petit rendement cela veut dire que vous perdez peut-être la moitié de ce que vous pourriez avoir avec cet argent.

Vous pouvez placer vos fonds dans la compagnie du Crédit-Canada, Limitée. C'est une maison financière établie depuis longtemps. Vous vous assurez ainsi du 8 pour cent, en toute sûreté.

La compagnie du Crédit-Canada a établi un record des plus enviables. Depuis son organisation il y a 13 ans—soit en 1910—il n'y a pas un de ses clients qui ait perdu un seul dollar soit sur son capital soit sur ses intérêts.

Pour cette période comprise entre 1919 et 1922—soit quatre ans—les recettes ont été égales à 2040% de tout le capital employé, déductions faites des dépenses, des salaires, etc. L'administration sera encore aux mains de ceux qui ont contribué à établir cet enviable record.

L'occasion de votre vie

La garantie de votre placement ne fait pas de doute parce que la compagnie va placer sur des obligations fédérales, municipales ou sur d'autres valeurs absolument sûres, un montant égal au capital souscrit. Cela veut dire que chaque dollar que vous placez dans la compagnie du Crédit-Canada, Limitée, est aussi bien garanti que si vous achetez des obligations fédérales ou municipales.

Il y a une différence cependant. C'est qu'au lieu d'un revenu variant de 5 à 6% sur votre placement, le Crédit-Canada vous payera du 8%. Tous ceux qui achèteront de ces titres auront aussi le privilège de participer aux profits de la compagnie qui ont été exceptionnellement élevés au cours des dernières années et qui sont sur une base des plus équitables.

On peut se procurer les actions privilégiées et participantes 8% cumulatif de la compagnie du Crédit-Canada, Limitée, en montants de \$50 et plus. Seulement 60% du montant souscrit est payable d'ici au 1er mai 1923. L'intention présente n'est pas de faire d'autres appels mais de compléter graduellement le capital à même les bénéfices. Les titres portent intérêt immédiatement.

Ne retardez pas à vous mettre au courant de tous les avantages de cette émission. Passez à nos bureaux ou servez-vous du coupon ci-contre pour avoir toutes les informations. Vous pouvez téléphoner, si vous préférez.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

145, rue St-Jacques Montréal Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, LIMITEE 145, rue St-Jacques, Montréal, Voulez-vous m'adresser tous les détails concernant la nouvelle émission de votre compagnie et m'expliquer de quelle manière j'aurai part aux profits. Cela ne m'engage à rien.

Nom: _____ Adresse: _____

Vin Elixir Tonique du Dr Coderre



Dr. J. Emery Coderre, (1813-1888) Président de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal; Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique à l'Université Victoria; Docteur en Médecine à l'Université de Castleton; Docteur en Médecine de l'Université Victoria.

Lorsqu'on fait une cure au Vin Elixir Tonique du Dr Coderre, le premier bénéfice qu'on éprouve est une activité plus grande de la circulation, le pouls prend de l'ampleur et de la force, le visage se colore, la peau s'anime et l'on sent un état de bien-être et de force croissante.

Le VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE est le meilleur de tous les toniques. C'est le spécifique à employer par les hommes et les femmes dont la circulation est mauvaise et dont les vaisseaux sanguins commencent à vieillir, c'est-à-dire par toutes les personnes qui approchent la quarantaine ou qui la dépassent. En assouplissant les artères et en aidant la circulation, il ramène l'appétit, les forces et la bonne digestion.

Partout où il y a symptômes de mauvaise circulation — amaigrissement rapide, palpitations de coeur, agitations, inquiétudes, insomnies, dérangements, maladies de la peau, prurit chronique — il y a lieu d'attendre les plus grands bienfaits du VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes du Canada et des Etats-Unis.

Spécialement pour le coeur et les nerfs

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

LUNDI, LE 12 MARS

55^e ANNIVERSAIRE

Le plus grand événement commercial de l'année à Montréal, c'est la célébration de la fondation de nos grands magasins. Nous sommes heureux, à l'occasion de notre 55^e anniversaire d'existence, de vous offrir une grande vente à des prix tels que cela vous paiera de vous déplacer pour venir en prendre avantage.

Si vous n'avez jamais assisté à une vente où une foule anxieuse d'acheteurs se disputent les plus belles marchandises à cause

de l'extrême bon marché, venez à Montréal.

LUNDI, le 12 MARS

Cette année les occasions d'économie seront plus fortes et plus nombreuses que jamais, car nous voulons battre tous les records précédents.

Nos entrepôts sont maintenant en démolition et à leur place s'élèveront bientôt nos nouveaux et spacieux magasins, grâce auxquels nous pourrions vous servir encore mieux que par le passé.

Venez à Montréal à nos Frais

Nous serons heureux en tout temps, mais plus spécialement durant notre Vente Anniversaire, lundi, le 12 mars et les jours suivants, de vous rembourser vos frais de chemins de fer, aller et retour, lorsque vous viendrez acheter à nos magasins, d'après la cédule suivante :

| | | |
|---|----|-------|
| Rayon de 100 milles sur achats de \$70.00 | 75 | 55.00 |
| " 50 " " " " 35.00 | 50 | 35.00 |
| " 25 " " " " 20.00 | 25 | 20.00 |

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
Rues St-Catherine, D'Ontario, St-André et St-Christophe, Montréal.

La Santé, c'est la Fortune, la Meilleure Garantie du Bonheur

Les PILULES ROUGES

pour les FEMMES PALES et FAIBLES

sont incomparables pour maintenir les forces et faire disparaître la maladie chez les femmes.



Mme Noé Dupré

Depuis plus de deux ans mes forces diminuaient, j'étais nerveuse et dormais peu. J'avais des douleurs de reins, des brûlements d'estomac, des palpitations de coeur et à certain temps j'étais même forcée de me mettre au lit. Mon état m'inquiétait, car j'en étais à l'âge critique et par conséquent exposée à de graves maladies. J'ai écrit aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai suivi leurs conseils, j'ai pris les Pilules

rouges et tout ce que j'avais à souffrir est disparu. Je me sens très bien maintenant. Mme Noé Dupré, Saint-Guilhaume d'Upton, P. Q.

Depuis plusieurs années je souffrais de maladies dues au retour de l'âge. J'avais souvent des troubles d'estomac, de terribles maux de tête; j'étais très faible; j'avais des bourdonnements d'oreilles presque continuels et des étourdissements. Plusieurs médecins que j'avais consultés m'avaient prescrit leurs remèdes, mais mon état ne changeait pas. Quelques boîtes de Pilules Rouges, que j'ai prises ensuite, eurent de meilleurs effets et il m'a suffi de quelques semaines de traitement avec ces pilules pour refaire ma santé aussi bonne que je pouvais le désirer. Mme Louis Pelletier, 94, rue Saint-Roch, Trois-Rivières, P. Q.

Depuis des années je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient de vaquer régulièrement à mes occupations; mes forces avaient aussi beaucoup diminué. J'avais essayé divers remèdes, mais le soulagement qu'ils me donnaient durait peu. J'ai enfin pris des Pilules Rouges et je suis plus que satisfaite aujourd'hui des résultats

obtenus. J'ai acquis toute la vigueur qu'il me fallait; je n'ai plus de maux de tête et je me sens heureuse. Mme Hubert Saint-Amour, 620, rue Mousseau, Tétraultville, P. Q.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne santé.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles ont recours aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. — COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Ltée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Terrebonne
No. 20

COUR SUPERIEURE

Dame Mary Layette, épouse commune en biens d'Alphonse Allaire, tailleur de pierre, de Terrebonne, dans le district de Terrebonne, Demanderesse,

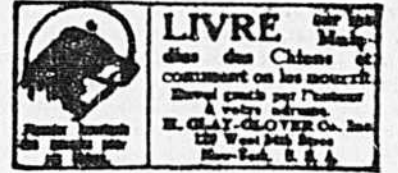
vs

Ledit Alphonse Allaire, défendeur.

AVIS — Une action en séparation de biens a été ce jour instituée.

Sainte-Scholastique, le 7 février 1923.
Emile-L. SASSEVILLE,
Procureur de la demanderesse

— Trois nouveaux parfums en vente à la Librairie J.-M. Lepage, (successeur de J.-E. Prévost). "Un air embaumé" de Rigaud, parfum doux et très persistant, échantillon 50 cts. "Ce que femme veut", échantillon 50 cts. "Mon caprice", échantillon 35 cts.



Le Strop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le nourrisson, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Elie Meunier
MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparés, Tournage, Découpage, etc
Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Doucin
SAINT-JEROME

TEL. BELL No. 224
DR A.-E. LECAVALIER
MALADIES GÉNÉRALES
Spécialité : Maladies de femmes et accouchements
134 Rue St-Georges SAINT-JEROME

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête
Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en accentez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.
Dépôt : 309, rue Saint-Denis, Montréal.

L'argent que vous donnerez pour payer une annonce dans "l'Avenir du Nord" est un capital qui vous rapportera de gros intérêts.

RAOUL PREVOST
INGENIEUR CIVIL
S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.
S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou 374, rue Christophe Colomb Montréal

Charles Larin
Entrepreneur général
Téléphone Caledon 4597
2322, rue Saint-Denis MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN
Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent Saint-Jérôme :

De MONTREAL arrive à SAINT-JEROME pour Labelle, exc. dimanche 10.22 a. m.
Mt-Laurier, exc. le dimanche 5.20 p. m.
Saint-Jérôme, sam et dim 12.30 a. m.
do, exc. sam et dim. 7.50 p. m.
Mont-Laurier, samedi seul. 2.36 p. m.
Sainte-Agathe, dimanche 10.22 a. m.

Pour MONTREAL Départ de SAINT-JEROME
De Saint-Jérôme, exc. dim. 6.15 a. m.
De Labelle, exc. dimanche 8.17 a. m.
De Mont-Laurier, exc. le dimanche 5.20 p. m.
De Mont-Laurier, dimanche seul. 8.05 p. m.
De Saint-Jérôme, dimanche 8.30 p. m.

LAURENT DUBOIS
Agent général d'assurances
61 rue Labelle,
Porte voisine de M. Orlin Lussan
Tel. Bell No 214 SAINT-JEROME

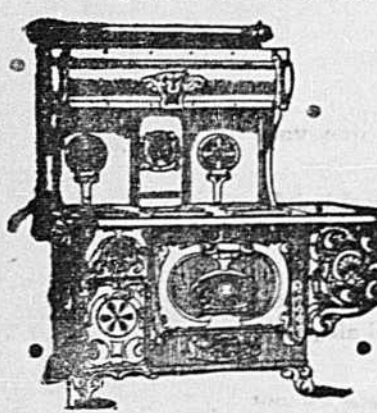


C. A. Lorrain
Agent général d'Assurances et Automobiles Dodge Bros.
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSALES PAVOIRIES
POELES ROYAL PAVOIRIES
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant la qualité et entière satisfaction.
COURROIES de toutes sortes, ROUES RONDES, BOULGERS, CHAÎNES, DYNAMITE, POUSSIERE A PULV.
Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute concurrence.
LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

GIN MELCHERS
CROIX D'OR

L'«Etoffe du pays» la boisson saine qui réchauffe le «Canayen».

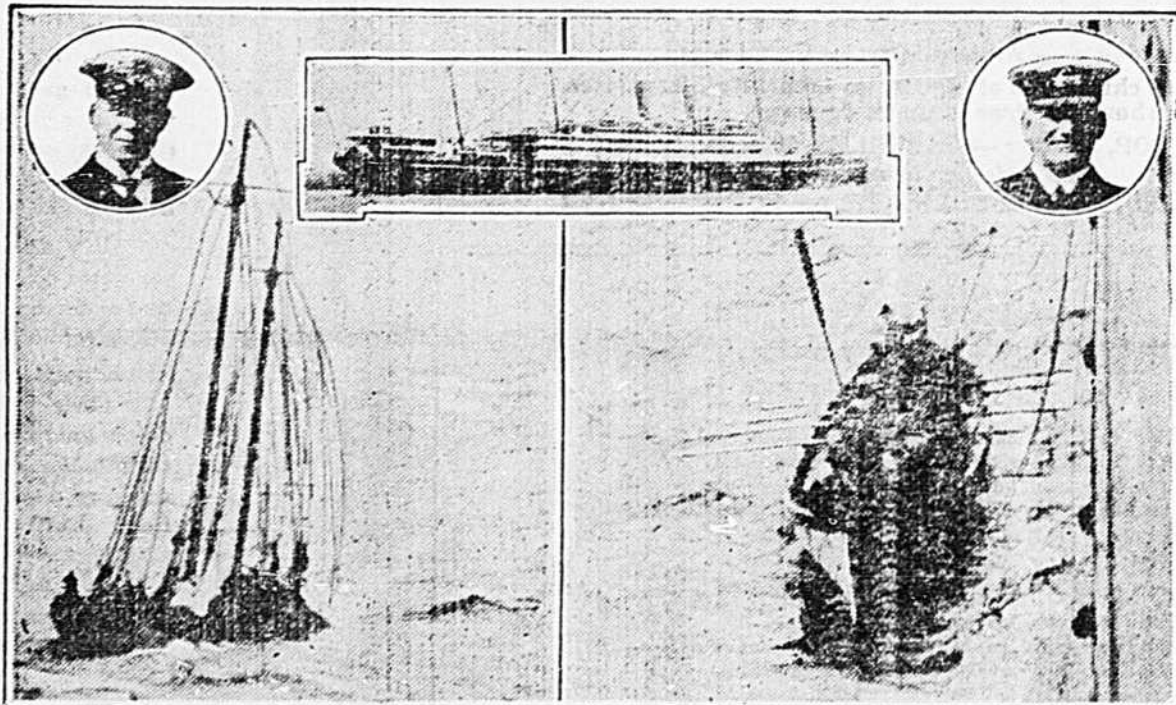
Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt.

3 GRANDEURS DE FLACONS GROS - MOYENS - PETITS.

THE MELCHERS GIN & SPIRITS DISTILLERY COMPANY, LIMITED, Montreal.

Sauvetage Emouvant En Pleine Mer



Ces remarquables photographies furent prises par un des passagers de l'«Empress of Scotland» lors de l'émouvant sauvetage qu'opéra récemment en plein océan, ce puissant paquebot du Pacifique Canadien, et dont les journaux nous entretenirent longuement dans le temps.

On voit à gauche, la petite goëlette de Lunenburg, Nouvelle-Écosse, la «Clintonia», au moment où elle s'enfonça dans les flots, après que son équipage eut été pris à bord de la chaloupe de sauvetage. À droite, on

voit celle-ci accoster près du gigantesque navire, arrêté pour repêcher ces malheureux qui allaient se noyer. Ils étaient à bout de forces, ayant durant plus de trois jours, été obligés de se tenir continuellement aux pompes, pour empêcher leur embarcation de s'engloutir dans les flots.

Le sauvetage, opéré par une équipe de volontaires, fut dirigé par le premier officier McMurray, dont la photographie apparaît dans le mé-

daillon de gauche. Dans celui de droite se trouve celle du commandant du navire, le capitaine Gillies, tandis qu'au centre, on aperçoit l'«Empress of Scotland».

Ce paquebot a quitté le port de New-York le 2 février dernier, avec une liste de 800 passagers-touristes s'en allant en croisière dans la Méditerranée. Une pareille croisière effectuée à bord du même navire l'hiver dernier, remporta le plus complet succès.

ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions of

- | | | |
|-----------|-----------|------------|
| Colds | Headache | Rheumatism |
| Toothache | Neuralgia | Neuritis |
| Earache | Lumbago | Pain, Pain |

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Monoaceticacidester of Salicylicacid. While it is well known that Aspirin means Bayer Manufacture, to assist the public against imitations, the Tablets of Bayer Company will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross."